

2008/225 - ADHESIONS A DES ASSOCIATIONS ET DIVERS ORGANISMES ŒUVRANT DANS LE SECTEUR CULTUREL (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 13 mai 2008 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

« Depuis de nombreuses années, la Ville de Lyon a souhaité adhérer à diverses associations ou organismes, en particulier celles et ceux œuvrant dans le secteur culturel, en raison de l'intérêt que représentent leurs activités pour notre Municipalité.

La liste ci-dessous récapitule les établissements concernés par ces adhésions, le nom des structures et le montant de la cotisation annuelle :

Musée des Beaux Arts	
International Consil Museum (ICOM) Paris	705 €
Commission Internationale de Numismatique (CIN) Paris	150 €
Société Histoire de l' Art Français – Paris	45 €
French Regional American Museums Exchange (FRAME) Paris	4 000 €
Musée d'Art Contemporain	
Vidéomuseum – Paris	6 500 €
International Consil Musuem (ICOM) – Paris	893 €
Association des Conservateurs - Lyon 6 ^e	40 €
Musée Gadagne	
<u>Renouvellement d'adhésions :</u>	
International Consil Museum (ICOM) – Paris	705 €
Société Internationale des Bibliothèques et Musées des arts du spectacle (SIBMAS) – Paris	35 €
Club de la Presse 4, rue de la Charité à Lyon 2 ^e	162 €
<u>Nouvelles adhésions :</u>	
Association Internationale des théâtres de marionnettes et des arts associés (THEMAA) - Paris	140 €
Association générale des conservateurs des collections publiques de France (ACCCPF)	40 €
Musée de l'Imprimerie	
Ephemera Society (Royaume Uni)	40 €
Gutenberg Gessellschaft Ev (Allemagne)	60 €
Le Vieux Papier – Paris	40 €
Institut d'Histoire et du Livre – 13, rue de la Poulallerie à Lyon 2 ^e	553 €
American printing historical society (Etats-Unis)	60 €
Printing historical société (Royaume-Uni)	60 €
Association of European printing museums (Royaume Uni)	50 €
Friends of the bride printing library (Royaume Uni)	70 €

Musée de l'Automobile Henri Malartre	
Association La Vélocithèque - Pomeys	100 €
Fédération Française de Véhicules d'Epoque - Rennes	70 €
Découverte Coups de Cœur – 13 bis quai Rambaud à Lyon 2e	1 680 €
Association Amis Fondation de l'Automobile Berliet - 39, avenue Esquirol à Lyon 3 ^e	72 €
Théâtre des Célestins	
<u>Renouvellement d'adhésions :</u>	
Association Culture du Cœur – Caluire	30 €
Association des théâtres à l'italienne	305 €
<u>Nouvelle adhésion :</u>	
Association AURA	305 €
Orchestre National de Lyon	
Association Française des Orchestres (AFO) Paris	9 401,92 €
International Ticketing Association (INTIX) Etats-Unis	250 €
Bibliothèque Municipale de Lyon	
A.D.B.S Association des Professionnels de l'information et de la Documentation (Paris)	221,26 €
AFROA Association Française des Régisseurs d'œuvres d'art (Paris)	30 €
ADRA Association des directeurs et responsables d'arthothèques (Limoges)	150 €
ADDNB Association pour le développement des Documents Numériques en Bibliothèque (Paris)	114 €
ABCF Association des Bibliothèques Chrétiennes de France (Arcy le Ponsart)	32 €
ARALD Agence Rhône-Alpes pour le livre et la documentation (Annecy)	35 €
AULP association des utilisateurs du logiciel Porfolio (ex Bestseller) - (Lyon)	40 €
Consortium Européen des Bibliothèques de Recherche (Grande Bretagne)	8 000 €
Fédération Nationales des Maisons d'Ecrivains et Patrimoines Littéraires (Bourges)	70 €
Images en Bibliothèque (Paris)	132 €
Institut d'histoire du Livre (Lyon 2 ^e)	552,63 €
IFLA International Federation of Libraries associations (Pays-Bas)	474 €
Comité Français de l'IFLA (Paris)	46 €
Association Lettres Frontières (Archamps)	150 €
VDL Vidéothécaires, Discotécaires de la région lyonnaise (Givors)	40 €
Archives Municipales	
<u>Renouvellement d'adhésions :</u>	50 €
Conservatoire des Mémoires Etudiantes	
Association des professionnels de l'information et de la documentation	221,26 €

Association des Archivistes Français	95 €
Association pour la Recherche Scientifique sur les Arts Graphiques	76,22 €
Commission Française des Archives Juives	46 €
Club des Utilisateurs des Progiciels Ever	100 €
Conseil International des Archives	500 €
<u>Nouvelle adhésion :</u> Ass. Internationale des Archives Francophones (AIAF) Québec	200 €
Direction des Affaires Culturelles :	
Fédération Nationale des Collectivités Territoriales pour la Culture – St Etienne	1 650 €
Association Les Rencontres – Paris	1 000 €
Institut d'art contemporain Villeurbanne	304,90 €
Syndicat Intercommunal de l'Aqueduc du Gier – Mornant	2 550 €
ICOMOS France – Paris	1 400 €
Association Nationale des Villes et Pays d'Art et d'Histoire et Villes à secteur Sauvegardé et Protégé (ANVPAH) – Angoulême	4 500 €
Organisation des Villes du patrimoine mondial (OVPM) (Canada Québec)	10 000 US\$
Association des sites français inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco	1 000 €
Universités Recherches : Réseau XARXA (Espagne)	200 €

Vu l'article L 2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales en application duquel, Mme Legay ne prend pas part au vote ;

Où l'avis de sa Commission Culture et Evénements ;

DELIBERE

1. M. le Maire est autorisé à reconduire les adhésions à différentes structures œuvrant dans le secteur culturel.

2. Les dépenses correspondant au règlement des cotisations annuelles seront prélevées sur les crédits inscrits au BP 2008 sur les lignes de crédits correspondantes à chacun des établissements culturels concernés, nature 6281.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

G. KEPENEKIAN